



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 28 octobre 2019, s'est réuni le 6 novembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	49
Présents :	41
Votants :	45
Secrétaire de séance :	Juliette PASQUIER

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Yves ANDRE, Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Anne MARECHAL
GUILLIGOMARCH :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	André FRAVAL
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Renée SEGALOU, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN :	Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Marie-Madeleine BERGOT, Daniel LE BRAS, Cécile PELTIER, Michel FORGET
RÉDÉNÉ :	Jean LOMENECH, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE
SAINT-THURIEN :	Joël DERRIEN
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Didier LE DUC, Jean-Michel LEMIEUX
TRÉMÉVÉN :	Roger COLAS, Lénaïc ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

Denez DUIGOU (CLOHARS), Catherine BARDOU (CLOHARS), Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN (LE TREVOUX), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Christophe RIVALLAIN (MOELAN), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Erwan BALANANT (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE)

POUVOIRS :

Denez DUIGOU (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS)
 Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN (LE TREVOUX) a donné pouvoir à André FRAVAL (LE TREVOUX)
 Christophe RIVALLAIN (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)
 Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE) a donné pouvoir à Jean LOMENECH (REDENE)

DCC2019-207

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**2- HABITAT****OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2019-2024 - Attribution
marché OPAH**

Par délibération en date du 27 juin 2019 le conseil communautaire autorisait le lancement de la procédure de consultation pour mandater un opérateur chargé du suivi de la mise en œuvre de la nouvelle OPAH 2019-2024.

Pour rappel, l'opérateur est chargé des missions suivantes :

- Actions d'animation, d'information et de coordination
- Diagnostic : diagnostics technique-énergétique social et juridique
- Accompagnement sanitaire et social des ménages
- Aide à la décision : AMO (Assistance à Maitrise d'ouvrage) technique au propriétaire ;
- Assistance administrative et financière ; assistance à l'autorité publique ;
- Constitution et analyse des indicateurs de résultats – bilans pour informer le maître d'ouvrage sur l'état d'avancement de l'opération.

Conformément aux articles L.2124-2 et R.2124-2 du code de la commande publique, un appel d'offre ouvert européen a été lancé le 22 juillet 2019 pour une remise d'offre le 16 septembre 2019 à 12h00.

La commission d'appel d'offres en date 30 septembre 2019, a décidé de retenir l'opérateur CITEMETRIE pour un montant estimatif de marché de 630 825 €HT sur la durée de 5 ans, soit un coût estimatif de 126 165 € HT par an.

Le Conseil Communautaire est invité à :

- AUTORISER le Président à attribuer et signer le marché avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure ainsi que toutes les modifications, avenants, mesures et pièces nécessaires à leur bonne exécution, y compris sa résiliation éventuelle.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- AUTORISE le Président à attribuer et signer le marché avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure ainsi que toutes les modifications, avenants, mesures et pièces nécessaires à leur bonne exécution, y compris sa résiliation éventuelle.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC